



DSDEN 54

Ensemble... on tourne 2019

ENSEMBLE...



ON TOURNE !

4^{ème} édition



Mairie de CEINTREY

Règlement

Afin de faire vivre **l'altérité et les valeurs de la République**, la Direction des Services de l' Education Nationale de Meurthe et Moselle propose, en partenariat avec plusieurs associations et collectivités, à l'ensemble des établissements scolaires du Bassin d' Education et de Formation (BEF) de **Briey- Jarny -Longwy** de participer, à compter **du 5 novembre 2018**, au projet : **«Ensemble... on tourne 2019 »**.

Article 1 : Thématique

Le projet 2019 invite les élèves à présenter, sous la responsabilité d'un ou plusieurs adultes de l'établissement scolaire, une vidéo autour de la phrase **« Moi, c'est l'autre »**.

Les vidéos en langues vivantes étrangères sont recevables et appréciées.

Article 2 : Conditions de participation

La participation au projet est ouverte à toutes les écoles et établissements scolaires du bassin. Elle implique l'acceptation du présent règlement. Période d'inscription : **du 10 décembre au 20 décembre 2018**

Article 3 : Déroulement du projet

- les participants devront réaliser une production vidéo en format MP4 (ou AVI) disponible sur la plupart des téléphones portables, tablettes.
- la vidéo dont le contenu pourra prendre plusieurs formes : lecture de texte écrit, réalisation de saynètes, vidéo image, **ne devra pas durer plus de 1mn 30**.
- un générique de début de vidéo précisera :
 - ❖ son titre ;
 - ❖ le nom de l'action **Ensemble... On tourne 2019**
- un générique de fin de vidéo indiquera :
 - ❖ le nom de l'établissement scolaire ;
 - ❖ la classe/ ou le prénom des figurants ;
 - ❖ la liste des partenaires associés : Conseil Départemental 54- Association Michel Dinet- Citoyenneté active- MGEN54 – MAIF- Cerfav- Villes de Toul, Neuves Maison, Ceintrey-, Malzéville, Briey.
- la vidéo sera déposée pour **mercredi 3 avril 2019** au plus tard selon une procédure transmise aux établissements inscrits.

Attention:

-Il revient à l'adulte référent du projet de **vérifier que les sources utilisées soient bien libres de droits**. Les vidéos qui utiliseraient des musiques ou des images protégées par copyright ne pourront être retenues.

-La participation à cette action vaut cession, à titre gratuit, au profit de la DSDEN de Meurthe et Moselle, de tous droits de propriétés des élèves ou de leurs ayants droits sur les documents et œuvres réalisés dans ce cadre (un exemplaire d'autorisation parentale est joint en annexe. Complétés, ils seront conservés dans les établissements).

Toute production qui ne respectera pas les contraintes de format ou de droits indiqués dans le présent règlement ne pourra pas être retenue.

Article 4 : Attribution des coups de cœur.

Au niveau des établissements :

Tous les établissements du bassin pourront voter en ligne **du 23 avril au 10 mai 2019 via un courriel**: chaque établissement disposera **de 3 voix pour retenir 3 réalisations**. Un établissement ne pourra pas voter pour sa propre production.

Les vidéos seront également consultables pour tout public sur la page facebook « fraternité en actes ». **Bien vérifier les accords parentaux.**

Au niveau du département :

Un jury départemental sera constitué de :

- 1 représentant de la DSDEN
- l'animateur du bassin d'éducation et de formation ou un représentant. Le référent laïcité du bassin d'éducation et de formation
- 1 représentant de chaque partenaire associé
- 1 représentant du groupe de pilotage du projet

Chaque membre du jury disposera d'une voix et votera pour son coup de cœur.

Le jury sera particulièrement attentif aux qualités d'expression, au respect de la thématique, à la qualité de la réflexion, à l'originalité de la production et à la présence conforme des génériques.

Par ailleurs, toute personne pourra voter sur le compte facebook « fraternité en actes » pour l'attribution du prix du public.(45000 vues et 5 000 votes en 2018)

A l'issue de ces consultations, 4 coups de cœur seront proposés :

- 1.**Coup de Cœur Etablissements du 1^{er} degré (Ecoles)
- 2.**Coup de Cœur Etablissements du 2^{ème} degré (collèges et lycées)
- 3.**Coup de Cœur du jury
- 4.**Coup de cœur du public

**Toutes les classes participantes seront récompensées et chaque Coup de cœur recevra, en plus, un trophée.
Le jury se réserve le droit d'attribuer une mention spéciale à un établissement non primé.**

Les établissements participants seront conviés à la cérémonie officielle de remise des Coups de Cœur

**le vendredi 7 juin après-midi sur le bassin Briey- Jarny –Longwy
(lieu à définir)**

Les établissements participants s'engagent moralement à se faire représenter (classe ou délégués) à cette cérémonie.

Article 5 : Partenaires - Ressources :

Les associations partenaires se mettent à disposition des établissements pour accompagner les équipes dans leur réflexion notamment par des échanges sur des questions portant sur les valeurs républicaines - conférences classes.

-Association Michel Dinet : <http://www.micheldinet-asso.fr/association>

Pour les contacter : associationmicheldinet@orange.fr

Page facebook : **fraternité en actes**

-Association citoyenneté active : <http://cpl.asso.fr/page/lassociation>

Pour les contacter : gerard.toussaint@yahoo.fr

-La réserve citoyenne

Pour les contacter : laresvecitoyenne@ac-nancy-metz.fr

Les établissements qui souhaitent

-participer sans avoir nécessairement les compétences techniques

-mutualiser leurs compétences techniques, peuvent contacter l'association Michel Dinet par courriel (associationmicheldinet@orange.fr)

Par contre aucune aide financière n'est prévue, y compris pour les déplacements.

Rappel calendrier 2019

Du 10 au 20 décembre 2018 : Inscription en ligne

Mercredi 3 avril 2019: date limite du dépôt des productions en ligne et affichage au niveau du bassin des établissements participants.

Du 23 avril au 10 mai 2019:

- Vote en ligne par tous les établissements du bassin
- Vote par le jury départemental pour les Coups de Cœur
- Vote du public sur facebook

Vendredi 7 juin 2019 : Cérémonie de remise des coups de cœur sur le Bassin de Briey- Jarny -Longwy .



1^{er} coup de cœur du Public 2018

Ecole Louise Michel Longwy pour sa vidéo

« souvenirs partagés »

ENSEMBLE...



ON TOURNE !

Action : Ensemble, on tourne 2019

RECETTES		BP 2019	DEPENSES		BP 2019
Subventions			Fonctionnement		
	Maif	400		Déplacements	400
	Mgen	300		Cérémonie trophée	700
	Citoyenneté active	300			1 100
	Villes partenaires	600			
	AMD	400			
		2 000	Bénévolat		5 000
Mécénat					
	Cerfav	500			
	Ville organisatrice	700	Achats		
		1 200		récompenses	600
				Trophées	500
				animations	1 000
					2 100
	Valorisation participants (AMD, EN, Partenaires). 6 réunions	5 000			
	TOTAL RECETTES	8 200		TOTAL DEPENSES	8 200